

# Formation travail en hauteur et port du harnais sur site équipé

Formez vos équipes à utiliser un harnais antichute en sécurité sur un site déjà équipé. Cette formation permet aux participants d'identifier les risques de chute, de contrôler leurs EPI, de régler correctement leur harnais et d'utiliser les points d'ancrage, longes, connecteurs, antichutes et lignes de vie existantes dans le respect des consignes de sécurité.

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Sécuriser les interventions en hauteur sur site équipé en formant les participants à l'utilisation correcte du harnais antichute et des équipements de protection individuelle associés.

Cette formation vise à renforcer les bons réflexes terrain, à prévenir les risques de chute, à améliorer le contrôle des EPI avant utilisation et à permettre aux salariés d'évoluer en sécurité en utilisant les points d'ancrage, lignes de vie, longes, connecteurs et antichutes déjà présents sur le site.

Elle permet également à l'entreprise de sensibiliser ses équipes aux règles de prévention et de limiter les situations dangereuses lors des accès, déplacements et interventions en hauteur.

## Les + métier

Formation port du harnais sur site équipé à Lyon : harnais antichute, EPI, points d'ancrage, lignes de vie et prévention des chutes.

### Public Visé

Personnel amené à réaliser ou accéder à des travaux en hauteur sur un site déjà équipé de points d'ancrage, lignes de vie ou dispositifs antichute existants.

Cette formation s'adresse notamment aux techniciens de maintenance, agents techniques, personnels du BTP, agents d'exploitation, personnels de collectivités, intervenants sur échafaudage, nacelle, plateforme, toiture, passerelle, structure ou toute zone exposée au risque de chute de hauteur.



Elle concerne les salariés devant être capables de contrôler leurs EPI, régler leur harnais, utiliser les longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie existantes, puis évoluer en sécurité lors d'interventions en hauteur sur site équipé.

### Pré Requis

**Aucun niveau de connaissances préalables spécifique n'est requis pour suivre cette formation.**

Le participant doit toutefois :

- être amené à réaliser ou accéder à des travaux en hauteur sur un site déjà équipé ;
- être apte au port des équipements de protection individuelle contre les chutes ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- être capable de participer aux exercices pratiques et mises en situation ;
- se présenter avec une tenue de travail adaptée, des chaussures de sécurité et, si possible, ses EPI habituels : harnais, casque avec jugulaire, longes, connecteurs et gants ;
- signaler avant la formation toute restriction médicale ou situation particulière pouvant limiter la participation aux exercices pratiques.

**L'employeur doit s'assurer de l'aptitude du salarié à travailler en hauteur et à porter un harnais antichute dans le cadre des missions qui lui sont confiées.**

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés au travail en hauteur et les conséquences possibles d'une chute.

Comprendre les principes de prévention applicables aux travaux en hauteur, notamment la priorité donnée aux protections collectives.

Identifier les équipements de protection individuelle contre les chutes : harnais, longes, connecteurs, antichutes, casque avec jugulaire, points d'ancrage et lignes de vie existantes.

Contrôler visuellement l'état de son harnais et de ses EPI antichute avant utilisation.

Régler, ajuster et porter correctement un harnais antichute en fonction de l'intervention à réaliser.

Utiliser les points d'ancrage, lignes de vie, longes, connecteurs et antichutes existants afin d'évoluer en sécurité sur un site équipé.

Adopter les bons comportements en cas d'anomalie, de doute sur le matériel, de situation dangereuse ou de nécessité d'alerte.

## Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-20260630

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

## Accueil et présentation de la formation

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
- Recueil des attentes et des situations de travail rencontrées par les participants.
- Présentation du déroulement de la formation, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Rappel des consignes de sécurité applicables pendant les exercices pratiques. Réglementation et principes de prévention
- Définition du travail en hauteur.
- Rappel des principes généraux de prévention.
- Priorité donnée aux protections collectives.
- Place des équipements de protection individuelle contre les chutes lorsque les protections collectives ne peuvent pas être mises en œuvre ou ne suffisent pas.
- Responsabilités de l'employeur et du salarié.
- Importance de l'analyse préalable des risques avant toute intervention en hauteur. Risques liés au travail en hauteur
- Identification des situations exposant au risque de chute.
- Causes fréquentes d'accidents lors des travaux en hauteur.
- Conséquences possibles d'une chute.
- Risques liés aux accès, déplacements et postes de travail en hauteur.
- Notions essentielles : facteur de chute, force de choc, tirant d'air, effet pendulaire et retenue.
- Organisation des secours en cas de chute ou de suspension dans le harnais. Équipements de protection contre les chutes
- Présentation des protections collectives : garde-corps, plateformes, PEMP, PIR, échafaudages, protections périphériques.
- Présentation des EPI antichute : harnais, longes, connecteurs, absorbeurs d'énergie, antichutes mobiles, casques avec jugulaire.
- Rôle des points d'ancrage existants.
- Rôle des lignes de vie existantes.
- Compatibilité entre les EPI antichute, les points d'ancrage, les lignes de vie et la situation de travail.
- Limites d'utilisation des équipements. Contrôle des EPI avant utilisation
- Vérification visuelle du harnais.
- Contrôle des longes, connecteurs, mousquetons et absorbeurs d'énergie.
- Vérification des antichutes mobiles et systèmes associés.
- Contrôle du casque, des gants et des équipements complémentaires.
- Vérification du marquage, de l'état général, de la propreté et de la date de contrôle des équipements.
- Conduite à tenir en cas d'anomalie, d'usure, de détérioration ou de doute sur le matériel. Port et réglage du harnais
- Choix du harnais adapté à l'intervention.
- Mise en place du harnais.
- Réglage des sangles.
- Vérification du confort, du maintien et de la bonne position des points d'accrochage.
- Contrôle croisé entre participants lorsque cela est applicable.
- Erreurs fréquentes à éviter lors du port du harnais. Utilisation des dispositifs existants sur site équipé
- Identification des points d'ancrage existants.
- Identification des lignes de vie existantes.
- Vérification visuelle de l'état apparent des dispositifs avant utilisation.
- Lecture des consignes, notices ou informations disponibles sur site.
- Connexion aux points d'ancrage et lignes de vie existantes.
- Utilisation des longes, connecteurs et antichutes adaptés.
- Maintien de la continuité de protection pendant les déplacements.
- Conduite à tenir en cas d'absence de marquage, de doute ou d'anomalie visible. Accès, déplacements et travaux en hauteur
- Préparation de l'intervention.
- Choix du moyen d'accès adapté.
- Déplacements sur plateforme, passerelle, échafaudage, toiture ou zone de travail représentative.
- Progression en sécurité sur site équipé.
- Gestion des situations à risque : obstacle, changement de direction, tirant d'air insuffisant, effet pendulaire.
- Comportements à adopter en cas de situation dangereuse. Entretien, stockage et traçabilité du matériel
- Règles d'entretien des EPI antichute.
- Conditions de stockage du harnais, des longes, connecteurs et antichutes.
- Protection du matériel contre l'humidité, les produits chimiques, les UV, les chocs ou les salissures.
- Signalement des anomalies.
- Mise à l'écart du matériel défectueux.
- Notions de suivi et de traçabilité des équipements. Mises en situation pratiques
- Contrôle visuel des EPI.
- Réglage et port du harnais.
- Utilisation des longes, connecteurs, antichutes et points d'ancrage existants.
- Connexion à une ligne de vie existante ou à un dispositif d'ancrage identifié.
- Déplacements en sécurité sur parcours adapté.
- Exercices sur équipements pédagogiques : plateforme, passerelle, échafaudage, toiture ou structure adaptée.
- Analyse de situations dangereuses et correction des pratiques. Évaluation des acquis

**EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69**

Version : 1PortHarnais-2026030

- Questions orales et échanges tout au long de la formation.
- QCM d'évaluation des connaissances.
- Évaluation formative lors des exercices pratiques.
- Observation du participant lors du contrôle des EPI, du réglage du harnais, de l'utilisation des longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie existantes.
- Remise d'une attestation de fin de formation, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

**Cette formation concerne l'utilisation du harnais antichute sur site déjà équipé. Elle ne comprend pas la création, la pose ou la vérification réglementaire d'une ligne de vie provisoire ou permanente.**

## Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, échanges avec les participants, démonstrations techniques et mises en situation pratiques.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des exposés interactifs sur les risques liés au travail en hauteur, la prévention des chutes et l'utilisation des EPI antichute ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs situations de travail sur site équipé ;
- des démonstrations par le formateur sur le contrôle, le réglage et le port du harnais antichute ;
- des exercices pratiques sur l'utilisation des longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie existantes ;
- des mises en situation permettant aux participants d'évoluer en sécurité lors des accès, déplacements et interventions en hauteur ;
- l'analyse de situations dangereuses ou d'anomalies liées au matériel, aux points d'ancrage ou à l'environnement de travail ;
- une évaluation formative lors des exercices pratiques ;
- un QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

**La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes de sécurité, de contrôler leurs équipements et d'utiliser correctement leur harnais antichute sur un site déjà équipé.**

## Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
- la participation aux échanges, questions orales et analyses de situations ;
- l'observation continue du participant par le formateur lors des exercices pratiques ;
- le suivi de la participation aux mises en situation liées au contrôle des EPI, au réglage du harnais, à l'utilisation des longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie existantes ;
- la réalisation d'un QCM d'évaluation des connaissances ;
- l'évaluation formative du participant lors de la partie pratique.

Ces moyens permettent de vérifier l'implication du participant, sa compréhension des risques liés au travail en hauteur et sa capacité à appliquer les consignes de sécurité lors de l'utilisation d'un harnais antichute sur un site équipé.

**À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est**

## Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif au travail en hauteur, au port du harnais et à la prévention des chutes ;
- des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
- des harnais antichute ;
- des longes de retenue et longes antichute ;
- des connecteurs, mousquetons et systèmes de liaison ;
- des antichutes mobiles ou systèmes antichute adaptés aux exercices ;
- des casques avec jugulaire, gants et EPI nécessaires aux mises en situation ;
- des points d'ancrage et dispositifs d'ancrage existants ;
- des lignes de vie existantes ou dispositifs antichute déjà installés ;
- une perche télescopique et accessoires adaptés selon les exercices ;
- des zones ou équipements pédagogiques permettant les mises en situation : échafaudage, plateforme, passerelle, toiture ou structure adaptée ;
- des talkies-walkies ou moyens de communication lorsque nécessaires ;
- des exercices pratiques et mises en situation permettant de travailler le contrôle des EPI, le réglage du harnais, l'utilisation des longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie existantes.

**Ces moyens permettent aux participants d'acquérir les connaissances et gestes nécessaires pour utiliser un harnais antichute, contrôler leurs équipements et évoluer en sécurité sur un site déjà équipé.**

remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en travail en hauteur, port du harnais et utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes.

☐

Intervenant disposant d'une expérience dans la prévention des risques de chute de hauteur, le contrôle des EPI antichute, le réglage du harnais, l'utilisation des longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie existantes sur site équipé.

Le formateur anime la formation à partir d'apports théoriques, de démonstrations techniques, d'exercices pratiques et de mises en situation adaptées aux interventions en hauteur sur site déjà équipé.

**EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69**

Version : 1PortHarnais-20260630

**SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €**

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) - Site web : [www.evincel.fr](http://www.evincel.fr)  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

## Méthodes et modalités d'évaluation

**L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'exercices pratiques et d'observations lors des mises en situation.**

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur les risques liés au travail en hauteur, les principes de prévention, les protections collectives, les EPI antichute, le harnais, les longes, les connecteurs, les antichutes, les points d'ancrage et les lignes de vie existantes ;
- une évaluation formative lors de la partie pratique, permettant de vérifier la capacité du participant à contrôler ses EPI, régler et porter correctement son harnais, utiliser les longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie existantes ;
- une observation du comportement du participant lors des exercices, notamment sur le respect des consignes, le contrôle visuel du matériel, la connexion aux dispositifs existants et l'évolution en sécurité sur un site équipé ;
- une appréciation individuelle des acquis par le formateur au regard des objectifs pédagogiques définis.

**À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.**

## Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client.



Il est toutefois recommandé aux participants de venir avec leurs EPI habituels : harnais antichute, casque avec jugulaire, longes, connecteurs, chaussures de sécurité, gants et tenue de travail



Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition :



une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation

un espace sécurisé permettant la réalisation des exercices pratiques liés au travail en hauteur ; un site équipé représentatif des situations de travail des participants : points d'ancrage existants, lignes de vie existantes, plateforme, passerelle, échafaudage, toiture sécurisée, structure ou accès technique ;

les documents internes utiles : consignes de sécurité, procédures de travail en hauteur, plans de prévention, modes opératoires, notices fabricants ou rapports de vérification des dispositifs existants ;

les EPI habituellement utilisés par les salariés : harnais, longes, connecteurs, antichutes, casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, gants et tenue de travail ;

un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'accès aux locaux, documents, équipements et zones de mise en pratique.

Les installations, dispositifs d'ancrage, lignes de vie et zones de travail mis à disposition doivent être conformes, sécurisés, accessibles et permettre la réalisation des exercices sans exposition dangereuse des participants.

Cette formation concerne l'utilisation du harnais sur site équipé. Elle ne comprend pas la création, la pose ou la vérification réglementaire d'une ligne de vie provisoire ou permanente.

## Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées au travail en hauteur, au port du harnais et à l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes.

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur, notamment lors des exercices pratiques portant sur le contrôle des EPI, le réglage du harnais, l'utilisation des longes, connecteurs, antichutes, points d'ancrage et lignes de vie

**EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69**

Version : 1PortHarnais-20260630

existantes.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) – 04 78 22 58 98.



## Durée

**7.00** Heures

**1**

Jour

## Effectif

4 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation  
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898

Mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr)

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1PortHarnais-20260630

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) - Site web : [www.evincel.fr](http://www.evincel.fr)  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427